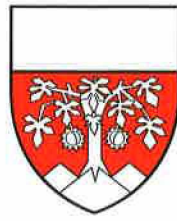


Journal communal d'information  
édité par la Municipalité du  
Mont-sur-Lausanne

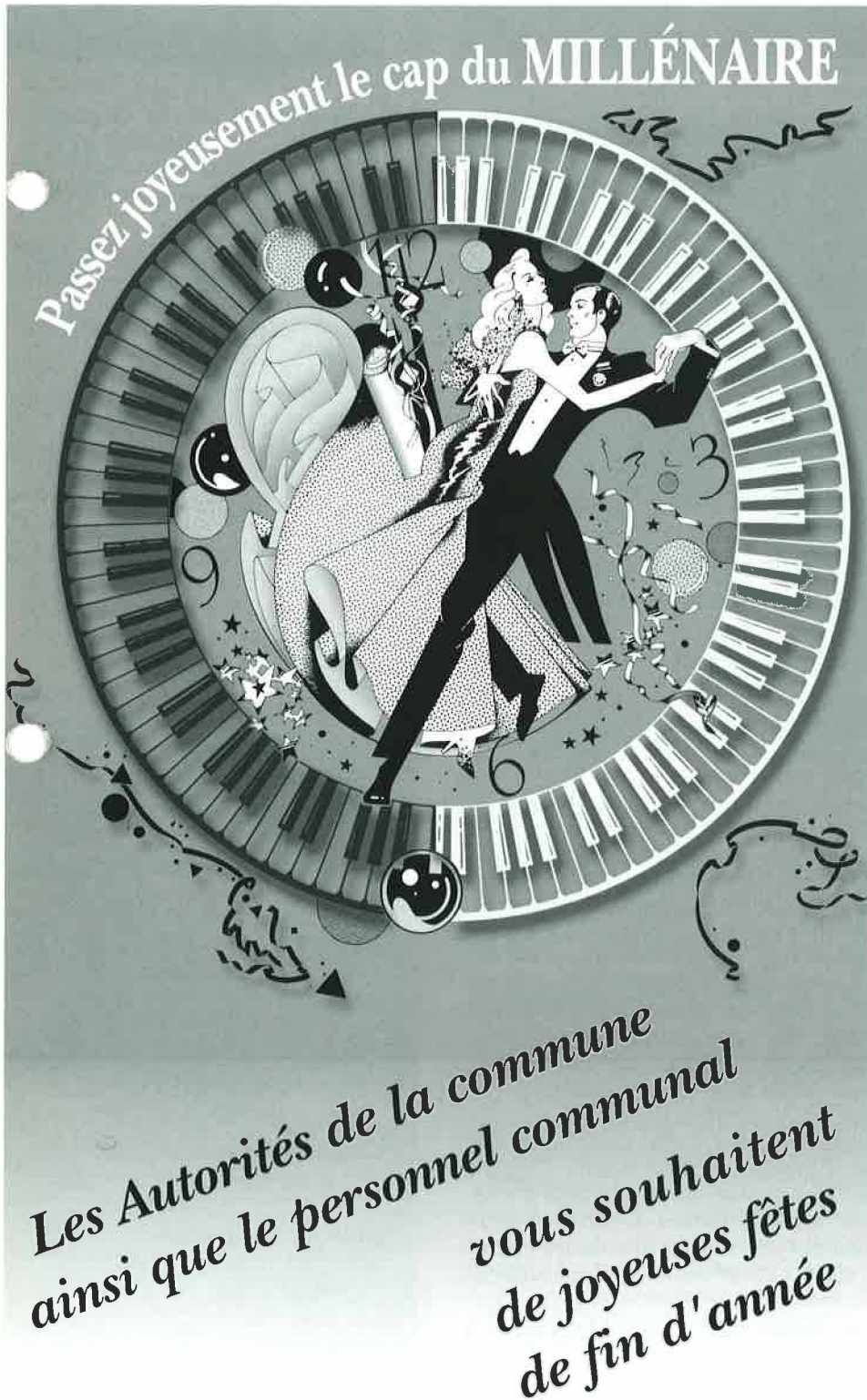
Responsable :  
M. D. Grosclaude, syndic

Rédaction :  
Greffe municipal

Impression :  
J.-P. Hauswirth, Le Mont



# AUX 4 COINS DU MONT



## Billet du syndic

Durant les dernières vacances scolaires, l'équipe communale a installé une sculpture au Collège des Martines. Il s'agit d'une œuvre de M<sup>me</sup> Cléo Cherpillod créée en 1999 à l'occasion du Festival de la Cité à Lausanne. Cette sculpture intitulée Vice-Versa représente deux saltimbanques, l'un debout et l'autre faisant la pièce droite. Ils sont constitués de tôles galvanisées peintes en bleu pour le premier et en jaune pour le second. Cette œuvre a été exposée parmi d'autres créées par divers artistes sur l'Esplanade de la Salle du Grand Conseil durant les Fêtes de la Cité de l'année dernière. Les thèmes de ces fêtes étaient : le théâtre, la musique et les saltimbanques. En regardant cette sculpture sous des angles différents, on retrouve ces trois thèmes.

M<sup>me</sup> Cléo Cherpillod habite au Mont depuis 1982 et sculpte depuis un peu plus de cinq ans. Elle a participé à de nombreuses expositions, en Suisse, en France et aux USA.



Collège des Martines - Mme Cherpillod

## Des fusions de communes?

A plusieurs reprises, j'ai évoqué dans mes Billets, les difficultés que rencontrent les autorités communales dans l'accomplissement de certaines tâches en raison de l'absence de directives cantonales actuelles et précises. Ces problèmes se sont durement fait sentir à cause de la mise en application dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain du premier train de mesures EtaCom et du Fonds de péréquation horizontale. EtaCom est un vaste chantier en trois phases destiné à désenchevêtrer les tâches entre le Canton et les communes avec pour conséquence une modification des flux financiers.

Le premier train de mesures prévoit le transfert des communes au Canton de toute l'organisation scolaire alors que les premières continueront à couvrir la moitié des salaires des enseignants, à fournir les locaux et le mobilier scolaire. Il s'agit là d'une perte de compétences communales sans transfert de charges financières au Canton. Cela devrait paraître-il intervenir lorsque les trois trains de mesures EtaCom seront en vigueur. Le malheur, c'est que pour l'instant on ne parle absolument plus des deux suivants qui devraient notamment englober la facture sociale qui grève très lourdement les budgets communaux.

A ces questions en suspend viennent s'ajouter les nombreuses propositions faites par la fameuse Table Ronde au début de l'année dernière. Il s'agit là de trouver des mesures permettant au Canton de réaliser de substantielles économies. Les propositions formulées par les participants à cette réflexion n'ont pas pesé lourd lors de l'établissement, par le Grand Conseil, du budget pour l'année en cours. Certaines d'entre elles refont néanmoins surface lorsqu'elles permettent de transférer des charges du Canton sur les communes.

A tout cela viennent encore s'ajouter les nombreuses décisions du Conseil d'Etat et du Grand Conseil, ainsi que les propositions de la Constituante qui finalement ne font qu'embrouiller un peu plus le débat.

### La Municipalité

vous informe que

**les bureaux de l'administration seront fermés les**

**26 décembre 2000 et 2 janvier 2001, toute la journée.**

Les autres jours, ouverture selon l'horaire habituel.

Il y a pourtant un problème de fond dont on a très peu parlé et qui semble devenir actuel. Il s'agit de la taille des communes. Je m'explique, le Canton de Vaud compte 384 communes. 22 d'entre elles ont plus de 5000 habitants, 211 moins de 500 et 26 moins de 100. Loin de moi l'idée qu'il faut en réduire le nombre à une vingtaine, mais je pense que si l'on veut préserver l'autonomie communale, il faut avoir le courage de procéder à une fusion de communes. Cela permettra de créer des entités à même d'offrir à leurs citoyens les prestations attendues de leur commune et à celles-ci éviter de voir leurs prérogatives constamment remises en cause, faute d'avoir les moyens de les assumer correctement. Je ne pense pas qu'il y ait une taille idéale pour une commune. Cette question doit être résolue de cas en cas, mais un coup de main du Canton, comme cela se fait à Fribourg, pourrait jouer un rôle bienvenu de catalyseur.

*D. Grosclaude, Syndic*

## Reflets de Législatif

Présidé par M. Jean-Claude NOVERRAZ, le Conseil communal a tenu séance le **lundi 2 octobre 2000**, à 20h 15.

Forte de 58 membres sur 70, cette Assemblée s'est prononcée sur les objets suivants:

### Arrêté d'imposition pour l'année 2001.

#### Taux d'imposition

Au cours de ces dernières années, l'excédent de recettes a fortement diminué en passant de **Fr. 4'004'324.-**, en 1996, à **Fr. 1'836'331.-**, en 1999. Cette diminution des excédents annuels de recettes équivaut à une réduction identique de la marge d'autofinancement de la Commune. Ceci est dû principalement à une augmentation massive du transfert des charges du canton sur les communes. A cela vont s'ajouter des dépenses supplémentaires consécutives à l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> janvier 2001, du premier train de mesures EtaCom et la péréquation horizontale, suite à la votation cantonale du 23 mai 2000. La péréquation en question engendre pour notre Commune une participation de 5,53 points d'impôt, soit une charge supplémentaire d'environ **Fr. 955'000.-**. Cette évolution devrait être enrayée afin de permettre d'amortir les emprunts et de procéder à de nouveaux investissements.

Ces raisons ont amené la Municipalité à proposer pour les années 2001 et 2002 d'augmenter le taux d'imposition communal de 3 points, soit de passer de 85 % à 88 %.

Le Conseil communal n'a pas suivi la Municipalité et a décidé de maintenir le taux à 85 % pour 2001. Lorsque les effets réels du transfert des charges seront connus, le Législatif se prononcera pour les années futures.

#### Impôt sur les divertissements

Le Conseil communal a décidé de supprimer l'impôt sur les divertissements qui représentait 15 centimes par franc. Cette redevance pénalise les sociétés locales.

#### Impôt sur les chiens

Le législatif a décidé d'augmenter l'impôt sur les chiens en passant cette taxe de Fr. 40.- à Fr. 90.- par chien.

## Naturalisation.

A la suite de la lecture du rapport rédigé par la Commission des naturalisations, le Conseil communal a accordé la bourgeoisie de la Commune Mont-sur-Lausanne à:

• **M. et M<sup>me</sup> Francesco et Luisa COZZA**, de nationalité italienne, domiciliés route du Grand-Mont 27, à l'unanimité des membres présents, soit avec 58 voix.

Il y a lieu de relever que M. Francesco COZZA travaille depuis 20 ans en qualité d'employé au Service de la voirie de notre commune. Ce candidat, qui était présent dans le public, a été vivement félicité par le Président et Mesdames et Messieurs les Conseillers l'ont chaleureusement applaudi.

## Bâtiment du Service du feu

### Décision concernant le revêtement des façades

Lors de la précédente séance, le Conseil communal avait accordé à la Municipalité l'autorisation d'entreprendre les travaux relatifs à la construction d'un bâtiment destiné au Service du feu et d'octroyer le crédit nécessaire à cette réalisation, soit **Fr. 3'100'000.-**, ceci sous réserve d'une décision ultérieure concernant le revêtement des façades.

Malgré un coût supérieur de **Fr. 70'000.-**, le Conseil communal a opté pour un revêtement en brique.

## Commission de gestion

### Election d'un membre

Le Conseil communal a élu, avec 43 voix, M. **Alfred BELET**, membre de la Commission de gestion, en remplacement de M. Yvan GRAZ, démissionnaire.

*Le secrétaire:  
G. Magnenet*

# Communications de la Municipalité

## Bois de feu

Comme ces dernières années, les personnes intéressées par du bois de feu sont invitées à s'inscrire auprès de l'Administration communale au n° de tél. 652 01 50 jusqu'au 31 janvier 2001.

- Prix du stère de hêtre Fr. 70.-
- Prix du frêne et autres Fr. 60.-
- En cas de transport à domicile, par stère Fr. 30.-

Ce bois livré ou pris en forêt, est en bûche de 1 mètre de long.

## Ouverture des déchetteries en 2001

### Manlout

#### • Janvier - Février - Décembre

Les mardis de 8 h 00 à 12 h 00  
Les samedis de 13 h 30 à 17 h 30

#### • Du 1er mars au 30 novembre

Les mardis de 08 h 00 à 12 h 00  
et de 13 h 30 à 17 h 30  
Les jeudis de 15 h 00 à 19 h 00  
Les samedis de 13 h 30 à 17 h 30

### La Viane

#### • Ouvert les samedis

13 janvier, 17 février  
et 15 décembre de 13 h 30 à 17 h 30

#### • De 1er mars au 30 novembre

Les mardis de 13 h 30 à 17 h 30  
Les jeudis de 15 h 00 à 19 h 00  
Les samedis de 13 h 30 à 17 h 30

La Municipalité

## Elections - Votations

L'Administration communale rappelle, à l'attention des électeurs et électrices, que le bureau de vote est régulièrement ouvert, lors de chaque scrutin, au collège du Mottier B, route de la Blécherette, selon l'horaire suivant:

**Le vendredi de 19 h 00 à 20 h 30**  
**Le samedi de 19 h 00 à 20 h 30**  
**Le dimanche de 10 h 30 à 12 h 00**

Il est également possible de voter par anticipation, au Greffe municipal, aux heures d'ouverture des bureaux, dès le mercredi de la semaine qui précède l'ouverture du scrutin (soit 10 jours avant l'ouverture du bureau de vote officiel).

Le vote par correspondance est ouvert à tout électeur ou électrice, sur simple demande à formuler auprès du Greffe municipal.

## Recensement fédéral de la population 2000

Comme vous l'avez certainement déjà appris par la presse, nous vous confirmons que les opérations du recensement 2000 vont avoir lieu au mois de décembre prochain. L'heure de référence est fixée dans la nuit **du 4 au 5 décembre 2000, à minuit.**

Ces tâches importantes permettent de collecter les données sur la structure de la population, des ménages, des logements, des bâtiments, des établissements et sur les mouvements des navetteurs. Les informations en question sont recueillies tous les dix ans.

Précédemment, ce travail était effectué par des agents recenseurs, engagés par la commune, qui visitaient l'ensemble des ménages. De nombreuses remarques ont été adressées au sujet de la confidentialité des renseignements livrés ainsi à ces gens qui, quelquefois habitaient le voisinage. La Municipalité a choisi un autre système proposé parmi quatre versions. Elle a confié ces travaux à un Centre de service, lequel est chargé de pré-imprimer les différents documents sur la base des données fournies par l'Administration communale. Ces questionnaires vous seront adressés par la poste quelques jours avant le 5 décembre 2000.

Il vous appartient de vérifier, corriger et compléter ces documents avec la plus grande précision possible, ce qui donne une meilleure fiabilité aux éléments ainsi réunis.

Nous vous certifions que ces renseignements seront traités avec toute la confidentialité voulue et en respectant la loi sur la protection des données.

Les opérations de recensement, qui sont nécessaires et obligatoires, occasionnent des frais non négligeables et nous comptons sur votre compréhension et votre célérité pour retourner les documents dans le meilleur délai, **soit jusqu'au 12 décembre 2000**, afin de ne pas engendrer des frais de rappel et de recherches supplémentaires.

**Pour vous aider dans ce travail, l'Administration communale restera ouverte jusqu'à 20 h 00, la semaine du 4 au 8 décembre, et le personnel se tiendra à disposition pour vous donner tout renseignement complémentaire. Vous pouvez également les atteindre au n° de téléphone 652 01 50.**

Administration communale

## Congélateur communal

Situé au chemin du Pré-d'Ogue au Petit-Mont.

**Nous informons la population que quelques casiers restent à louer:**

- 100 litres à Fr. 55.- par an
- 200 litres à Fr. 110.- par an

Pour tous renseignements s'adresser à l'Administration communale au n° de tél. 652 01 50.

## Cantine du Châtaignier

La Municipalité **cherche un intendant, pour la cantine du Châtaignier**, petite salle, cuisine et buvette. Sa tâche consistera à informer les utilisateurs sur le fonctionnement des installations et contrôler matériel et état des locaux.

**Pour tous renseignements**, s'adresser au Service des bâtiments de l'administration au n° de tél. 652 01 50.

## De nos institutions



## SDIS Recrutement 2000

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 18 du règlement communal du 16 décembre 1996 sur le service de défense contre l'incendie, notre Etat-major procédera au recrutement pour l'année 2001 au collège du Mottier B le:

**Lundi 4 décembre 2000  
à 20 h 00**

A cette occasion, nous vous présenterons le matériel et les activités de notre service.

Les personnes absentes lors du recrutement ne pourront pas être incorporées en 2001.

Toutes les personnes qui se présenteront au recrutement doivent impérativement se munir de leur carte A.V.S.

#### Pour toutes informations:

Le Commandant: Cap. Ch. Menétréy  
Le remplaçant: Plt J.-D. Joerg



### De nos écoles

#### Un taxi brousse est-il mieux respecté qu'un car PTT?

On pourrait le croire à voir les déprédations commises dans les deux cars PTT qui permettent à nos élèves d'être à table à midi avec une demi-heure d'avance sur l'horaire des TL.

A deux reprises durant ce mois, plusieurs sièges ont été maculés d'encre de Chine noire et les frais de réparation se montent à plus de **Fr. 1'200.-**. Auparavant, nous avons connu des sièges brûlés et entaillés à coup de couteau.

Avec raison, la direction des PTT à Yverdon a envisagé de supprimer tout simplement cette course; ce qui n'aurait arrangé ni les parents, ni les élèves.

Heureusement, les 3 responsables de 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années se sont dénoncés spontanément à la direction. Le geste est courageux et il a été apprécié. Beaucoup plus que les déprédations commises.

Nous voulons que le respect des autres et du matériel prenne un sens pour nos jeunes. L'établissement y travaille.

**D. Robert**  
Directeur

### Voyage au Canada

Treize élèves de l'établissement scolaire du Mont ont été sélectionnés pour les **Jeux Internationaux** au Canada, **du 27 juin au 7 juillet 2000**.

Chacun dans leur discipline (gymnastique artistique, athlétisme ou natation), nos athlètes se sont entraînés sans relâche durant 6 mois tant à l'école que dans leurs clubs sportifs fournissant également un effort intense de recherche de fonds (ventes, parrainages, soirées sportives pour élèves, recherche de sponsors).

La rencontre, la découverte, la sportivité ont dynamisé notre équipe qui, chargée de souvenirs inoubliables, remercie encore chaleureusement l'école, ses sponsors et donateurs sans lesquels elle n'aurait pu participer à ces Jeux.

#### Un grand merci!

- Le Comité Olympique
- Le Journal « Joker »
- L'E.S. du Mont
- Le corps enseignant
- M. P.-A. Marmillod de Bretigny
- Les Communes de Cugy, Froideville, Bretigny
- Pomme A
- La Banque UBS
- The Greendale Charitable Foundation
- La Winterthur Assurances
- La Suisse Assurances
- Orange
- Roduits primeurs SA
- Le Garage Chabloz
- Corbaz sports à Epalinges
- Le Palace Hôtel
- Les Jeux Wyss
- La Papeterie Cruchon à Echallens
- BMT à Echallens
- La Société des Jeunes Commerçants à Echallens
- La Société de gymnastique

La Société Suisse des Entreprises  
Coca-Cola à Bussigny

- Les parents, les familles et tous les oubliés.

*S. Janin, V. Pellet, O. Badoux,  
les maîtres accompagnants*



### Centre médico-social

Nous souhaitons constituer un répertoire des lieux de rencontre et services qui s'adressent aux enfants, adolescents et parents.

Si votre activité a lieu au Mont et que vous souhaitez y figurer, contacter d'ici le 15 janvier 2001:

*M<sup>me</sup> Bauer-Lasserre*  
Ch. de la Croix 20, 1052 Le Mont  
Tél. et Fax: 652 64 00

### Paroisse réformée

Voici l'automne qui se termine pour laisser la place au temps de l'Avent. Temps privilégié pour se préparer à un heureux événement: la naissance de Jésus. Déjà 700 ans avant, Esaïe l'annonçait: «Voici, la vierge deviendra enceinte, elle enfantera un fils, et elle lui donnera le nom d'Emmanuel (Dieu avec nous).»

Jésus envoyé par Dieu pour rétablir la relation perdue avec l'homme, pour nous faire connaître son amour, sa paix, sa justice; à nous de continuer...

Pendant ce temps de l'Avent, nous pouvons nous souvenir et nous joindre au poème de Claude Morel:

Depuis la crèche de Béthléem

- il n'y a pas d'autres mains que tes mains pour faire du bien;
- il n'y a pas d'autres yeux pour regarder avec bienveillance;
- il n'y a pas d'autre bouche que ta bouche pour dire des paroles d'amitié;
- il n'y a pas d'autre cœur que ton cœur pour aimer avec tendresse;
- il n'y a pas d'autres oreilles que tes oreilles pour écouter les autres;
- il n'y a pas d'autre présence que ta présence pour donner à chacun de vivre, d'aimer et de croire.

### Joyeux Noël!

- Feu de l'Avent le dimanche 3 décembre à 18h00 au Chalet-de-la-Ville.
- Culte de la Veillée, le 24 décembre à 22h00 à l'église du Mont.

*Chantal Romy*



Elèves sélectionnés pour les Jeux Internationaux au Canada

Photo: M. O. Badoux, Ferliens



M. et M<sup>me</sup> Florent Corbaz

Photo: C. Frioud

## Nos jubilaires

Le 10 septembre écoulé, **Madame et Monsieur Florent Corbaz** entourés de leurs quatre fils, 11 petits enfants, et même la petite Talissa de la 4<sup>e</sup> génération; fêtaient en famille un anniversaire exceptionnel: **60 ans de mariage**.

Le 14 septembre dernier, la Municipalité a marqué cette date hors du commun. Représentée par son Syndic, M. Daniel Grosclaude accompagné du secrétaire M. C. Frioud, elle est venue présenter à M<sup>me</sup> et M. Corbaz, les vœux et félicitations des Autorités.

M. Florent Corbaz est né à la ferme de Longeraie le 9 septembre 1915, cinquième d'une famille de six enfants où les générations se succèdent depuis 1715 (la septième aujourd'hui). En pleine guerre, soit le 14 septembre 1940, il épouse Lüdi Johanna dite Hanny d'Huttwil dans l'Emmenthal. Si les débuts furent difficiles, à terme le meilleur à largement dominé.

Outre l'exploitation familiale et maraîchère, M. Corbaz s'est mis au service de la Communauté en prenant diverses responsabilités. En effet, il a été membre du Conseil communal puis Municipal durant quatre législatures. Membre du Comité et Président de plusieurs sociétés locales, en particulier de L'Echo des Bois, actif 53 ans, qu'il présida plusieurs années; de même que la Société Centrale de laiterie, et membre du Conseil d'Administration d'ORLAIT, pendant quelques années. Responsable comme préposé au contrôle de la culture des champs. Soit une activité intense, avec ses soucis, ses émotions et ses satisfactions.

Merci à vous M<sup>me</sup> Corbaz, car toutes les activités hors exploitation de votre époux n'ont été possible que par votre

présence permanente et votre précieuse collaboration.

Ensemble M<sup>me</sup> et M. Corbaz ont vécu une vie pas toujours facile, mais avec confiance, persévérance, ténacité. C'est peut-être, finalement l'apothéose, si l'on peut dire de 60 ans de labeur, d'expérience, de tolérance et de complicité.

Nos vœux les meilleurs vous accompagnent pour encore de belles années et surtout bonne santé.

*Famille  
Fl. Corbaz*

## Le conseil du vétérinaire

De nombreux facteurs sont responsables de lésions oxydatives des composants cellulaires.

Ces lésions représentent une cause étiologique importante du développement de plusieurs maladies chroniques, telles que des tumeurs, des maladies cardio-vasculaires, des affections inflammatoires, la cataracte, certaines perturbations rénales, l'asthme, etc.

En fait, le stress oxydatif peut correspondre à un facteur de plusieurs des maladies normalement associées au vieillissement chez les animaux de compagnie.

Parmi les sources clés de radicaux libres, responsables du stress oxydatif susceptible de causer des lésions cellulaires, on trouve la pollution, la lumière du soleil, l'exercice physique, les médicaments, y compris les anesthésiques.

Pour se protéger des lésions produites par les radicaux libres, les mammifères ont développé divers mécanismes complexes de défense et de réparation.

Est-il possible d'influencer l'aptitude de l'organisme à résister à l'agression oxydative et contribuer à un équilibre entre les oxydants et les antioxydants ?

Il a été déterminé que les vitamines E et C sont des antioxydants puissants.

Les chats et les chiens produisent la vitamine C et n'en ont a priori, pas besoin dans l'alimentation. Pourtant, une supplémentation en vitamines E et C intensifiera au maximum les défenses antioxydantes de l'organisme. Cela permet ainsi de contribuer à la prévention des maladies associées à l'agression oxydative.

*Dr L. Walter*

## A savoir



### Les Amis des 4 Coins

Le 12 décembre au Foyer de la grande salle, « Les Amis des 4 coins » célèbreront Noël.

- Dès 11 h 30: accueil - apéritif
- 12 h 15: repas
- 13 h 30: message, chants, contes, production de 4 classes enfantines.

Invitation cordiale à chacun !

**Inscription jusqu'au 8 décembre** au secrétariat paroissial. tél. 652 92 80.

### Dojo du Jorat

#### Académie de combat

Nous vous informons de la réouverture du Dojo du Jorat à la rue de Lausanne 86 (à côté du garage des Côtes).

Cette nouvelle Académie de combat comprend plusieurs sections comme par exemple :

- La self-défense pour sécurité, le nunchaku, la self-défense des enfants et particulièrement le sambo, méthode de combat venu de l'ex U.R.S.S. depuis l'éclatement du mur de l'est.

Cours ouvert à tous.

#### Pour information :

Le président : Thierry Péclard  
Rue de Lausanne 86  
1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Tél. 079/621 18 41  
Thierry.Peclard@paul-wirz.ch

### Atelier de peinture

Ouverture d'un atelier de peinture et d'éducation créatrice au Mont, fonctionnant selon les principes établis par Arno Stern. L'atelier se trouve dans les

locaux du Home-chez-Nous, route de la Clochette 82-84.

**Séance hebdomadaire le jeudi de 17h00 à 18h00.** Ouvert à tous, enfants, adolescents et adultes !

**Renseignements :**

Florence Regazzoni  
Responsable de l'atelier  
Tél. 024/445 34 76

## De nos sociétés



### Echo des Bois

#### Cherchez l'erreur...

Dans le journal du mois de septembre, j'ai annoncé **les répétitions** de chant pour le mardi, or elles ont lieu **le jeudi**, au Mottier, à 20h 15... fatale distraction.

Que les courageux qui se sont déplacés en vain me pardonnent et, éventuellement, se présentent à nouveau, car il est encore temps de se joindre à nous pour la préparation des concerts.

Pour nos concerts des 30 et 31 mars 2001, nous collaborons avec une jeune et talentueuse comédienne et créatrice de sketches Sarah Barman de Martigny. Il y aura de la parodie dans l'air.

*La présidente :  
Lia Singh*



« Dessiner, c'est recréer le monde (...) » - Arno Stern

Photo : F. Regazzoni



### Société de Développement Paroisse du Mont

#### Prochains concerts à l'église du Mont

- Dimanche 17 décembre à 17h00

##### Concert de Noël

Groupe vocal « Pic'Notes » et orgue  
Liturgie orthodoxe russe, negro spirituals, musique sacrée sud-américaine, chants populaires, Mozart et Rossini.

**Entrée libre, collecte**

- Vendredi 26 janvier 2001, 20h30

##### Quatuor Florestan

(Guilde de la Musique de Chambre)

Medhat Abdel Salam : violon  
Caroline Baeriswyl : violon  
Frédéric Kirsch : alto  
André Wanders : violoncelle

##### W.A.Mozart :

quatuor en Ut maj. KV 465

##### R. Schumann :

quatuor en La maj.op.41, n° 3.

Billets à l'entrée : Fr. 15.-.

Comme de coutume, chaque concert sera suivi d'une verrée de rencontre avec les musiciens.

La Société de Développement et la Paroisse du Mont vous invitent chaleureusement !



La chorale en répétition en l'église de Faido au Tessin

Photo : Raimondo Pedruzzi

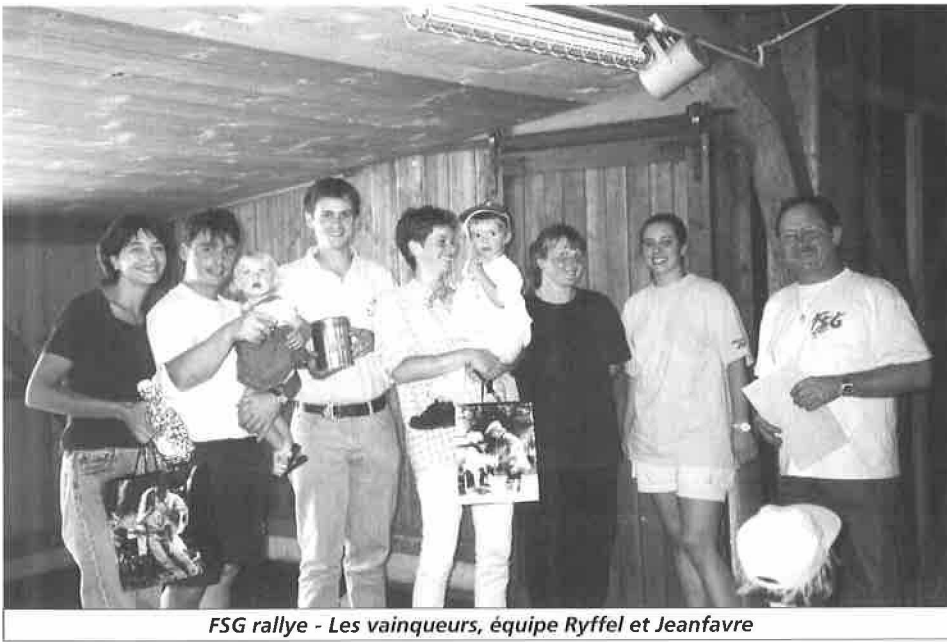
## Pétanque du Mont

### Jours et heures d'ouverture

<b>Mardi</b>	<b>Dès 18 h 30</b> Tous les jeux loués
<b>Jedi</b>	<b>Dès 19 h 30</b> Réservé aux membres actifs, passifs, coopérateurs
<b>Vendredi</b>	<b>Dès 18 h 00</b> Ouvert à tous
<b>Samedi</b>	<b>De 10 h 30 à 17 h 00</b> Ouvert à tous

### Pout tout renseignement:

Pierre-Alain Hauswirth, secrétaire  
Heures de bureau, au n° 657 08 88.



FSG rallye - Les vainqueurs, équipe Ryffel et Jeanfavre

Photo: Joëlle Menétréy



## FSG Le Mont

- Le dimanche 10 septembre 2000, avait lieu au Châtaignier, notre journée familiale. Le rallye pédestre a été organisé par notre amie et monitrice Patricia Desponds supplée par notre président technique François Barrat. Sous le soleil, quelque 37 enfants et 51 parents et amis sont venus s'amuser sportivement, en gambadant à travers le Mont ainsi qu'à répondre à des questions humoristiques et culturelles. Ensuite un délicieux repas a récompensé les efforts des partici-



L'intérieur du boulodrome avec ses 6 pistes

Photo: P.-A. Hauswirth

pants. L'équipe gagnante était composée des familles Ryffel et Jeanfavre, suivie de près par la famille Girardet-Gerber et en troisième position par la smala Stucki-Dill et compagnie. Nous félicitons encore une fois toutes les équipes et remercions tout particulièrement nos GO et aides bénévoles.

- Les vendredis 1<sup>er</sup> et samedi 2 décembre prochain, la FSG le Mont a le plaisir à vous convier aux soirées gymniques sur le thème « Rythmes et mouvements, la magie de l'illusion ».
- Recherchons activement des moniteurs et monitrices pour nos sections enfantines, jeunesse filles 11-15 ans et seniors.
- Contact:** François Barrat, 731 21 07.

**FSG Le Mont-sur-Lausanne**  
Joëlle Menétréy  
Secrétaire



FSG rallye - F. Cordey en plein effort

Photo: Joëlle Menétréy

## Prochains journaux

### Parutions en 2001

Fin janvier 2001  
Fin mars 2001  
Fin mai 2001  
Fin juillet 2001  
Fin septembre 2001  
Fin novembre 2001.

### Réception des articles

Jusqu'au 10 du mois de parution.  
**Merci de respecter le délai.**

### Rédaction

**Greffe municipal**  
Route de Lausanne 16  
1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Tél. (021) 652 01 50  
Fax (021) 653 64 29

# Société de Développement

Montaines, Montains,

## St-Nicolas

vous attend le samedi 2 décembre 2000  
sur la place du Grand-Mont.

Tous les commerçants et une trentaine de stands vous attendent

### Programme :

9h30

Début du marché et  
du concours

10h00 à 11h30

Bricolages

11h15

Union Instrumentale  
Concert apéritif

11h00

Arrivée de St-Nicolas

12h00

Distribution aux enfants de  
cornets « surprise » gratuits

16h00

Tirage au sort du  
concours des  
commerçants  
du Grand-Mont

A la Paix du Soir  
Animations  
toute la journée



**A bientôt!**

**Votre Société  
de Développement**